



## COMMUNIQUÉ

### **Circet SA annonce de nouveaux travaux et ouvertures dans le cadre de l'extension de la fibre optique en 2024/2025.**

Preverenges, 20/03/2025

– Dans le cadre de l'amélioration continue de l'infrastructure numérique et de l'extension de la couverture fibre optique sur le territoire, Circet SA souhaite informer ses usagers de la reprise de certains travaux et ouvertures spécifiques dans les zones où les travaux d'épuisement de la fibre optique ont déjà été réalisés en 2024.

Ces interventions sont nécessaires pour finaliser le processus d'installation, garantir une connectivité de qualité et assurer le bon fonctionnement du réseau fibre optique dans ces secteurs. Bien que les travaux aient déjà été entamés en 2024, certains ajustements supplémentaires sont indispensables pour parfaire l'implantation du réseau et répondre aux exigences techniques.

Nous sommes pleinement conscients des désagréments que ces opérations peuvent occasionner aux riverains et usagers. Circet tient à présenter ses excuses pour tout impact temporaire sur la circulation, le bruit ou les activités quotidiennes. Soyez assurés que tout sera mis en œuvre pour réaliser ces travaux dans les meilleurs délais, avec un souci constant de minimiser la gêne.

#### **Détails des zones concernées et calendrier estimé des interventions :**

- Début des travaux prévu pour le 24.03.2025
- Zones de interventions : Chemin de Champagne, Chemin des Pierrettes, Chemin du Pàqueret
- Travaux en cours jusqu'au 23.05.2025
- Les places de parking situées au Chemin de Champagne seront restreintes

Nous vous encourageons à nous contacter au 079 389 59 80 / [ftth@circet.ch](mailto:ftth@circet.ch) pour obtenir des informations actualisées sur l'avancée des travaux.

#### **Engagement envers la qualité de service**

Circet met tout en œuvre pour garantir une transition rapide et fluide vers un réseau de fibre optique à la pointe de la technologie. Nous restons engagés à fournir un service de qualité à nos clients et à la communauté dans son ensemble. Nous vous remercions pour votre patience et compréhension pendant cette période.